FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX

Article L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Document à retourner complété et signé au minimum 10 jours ouvrés avant les travaux

Direction des Services Techniques - Hôtel de Ville 1er étage - 1 Place du Duché - 30700 Uzès

04 66 03 48 48 services.techniques@uzes.fr

ATTENTION : La demande ne vaut pas autorisation

Entreprise ou demandeur devant réaliser les travaux *	
Nom—	Raison sociale
SIRET	Activité
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom et n° de téléphone de la personne responsable du chantier :	

Propriétaire
Nom, Prénom ou Raison sociale :
Adresse

Localisation du chantier :	
Adresse précise, parcelle cadastrale :	
Date de l'intervention : Du	au
Heure début :	Heure fin :

Autorisation d'urbanisme préalable aux travaux *
Déclaration de travaux ou PC n° accordé le
Travaux non soumis à DT ou à PC mais immeuble situé en secteur sauvegardé **Avis favorable obligatoire du service urbanisme en date du :**

Description des travaux		
☐ Ravalement façades	☐ Réfection de toiture	☐ Modification d'aspect extérieur *(Mur, clôture…)*
☐ Autres travaux. A préciser :		
Description * :		

TOUTE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EST SOUMISE A REDEVANCE SUIVANT LES TARIFS EN VIGUEUR

LA REDEVANCE EST DUE SUR LA DUREE TOTALE DE L'AUTORISATION ET N'EST PAS REMBOURSABLE EN CAS DE NON-OCCUPATION

La redevance fera l'objet d'un titre de recette émis par le Trésor public

Description de l'occupation du domaine public (Joindre obligatoirement un plan de situation)

☐ Nacelle ou engin télescopique ☐ Benne ☐ Cloisonnement de chantier

☐ Echafaudage : Type ☐ Camion toupie

☐ Stationnement véhicule de chantier = nombre d'emplacements :

Immatriculations :

☐ Sur place de stationnement payant ☐ Sur chaussée

☐ Sur place de stationnement non payant ☐ Sur trottoir

Description * :

Surface occupée

Longueur : Largeur : Hauteur :

Mesures de circulation

☐ Fermeture de voie ☐ Intégrale ☐ Ponctuelle

☐ Circulation alternée

☐ Déviation (joindre un plan)

Engagement du déclarant :

Le pétitionnaire certifie l'exactitude des renseignements formulés ci-dessus. Il s'engage à ne réaliser les travaux qu'après réception de l'arrêté municipal et à respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public. Il s'engage également à payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui lui sera délivrée.

Toute occupation du domaine public doit être précédée d'un constat d'huissier contradictoire attestant de l'état de la voirie, des trottoirs, des espaces verts et du mobilier urbain avant travaux. Ce document pourra vous être opposé lors de la restitution du domaine public.

** Renseignements obligatoires*

Fait le Signature et cachet de l'entreprise